

# Projet de Sarrola : le conseil général contre-attaque

**O**n pouvait s'y attendre. La polémique concernant le projet d'aménagement de Sarrola-Carcopino a fini par gagner les rangs du conseil général. Notamment depuis vendredi et la décision de la commission départementale d'aménagement commerciale (CDAC) d'autoriser, pour la seconde fois, la création de 45 000 m<sup>2</sup> de magasins aux portes d'Ajaccio. Ce jour-là, le président de la chambre de métiers et adjoint au maire d'Ajaccio François Gabrielli n'avait pas été tendre avec le vote (positif) du représentant du conseil général au sein de la commission, Stéphane Vannucci.

Ce projet, porté par la société Primo, prévoit l'aménagement, dans la zone d'activité de Sarrola-Carcopino, d'un ensemble composé notamment d'un vaste centre commercial, de 926 logements, de bureaux et d'équipements publics (notre édition d'hier). « Au vu des garanties apportées en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et des re-

tombées économiques attendues, la CDAC a donc approuvé ce projet à la majorité », remarque la présidence du conseil général dans un communiqué. Avant de réagir plus directement aux propos de François Gabrielli, qui avait accusé le Département, par ce vote, de précipiter la « mort pure et simple du centre-ville d'Ajaccio, de ses commerces et ses artisans qui y travaillent ».

## « Accusation outrancière »

« Cette accusation est aussi outrancière qu'infondée, tonne la majorité départementale. Au lendemain d'une vague d'attentat condamnable à l'encontre de la grande distribution insulaire, elle est également des plus inconséquentes. L'adjoint au maire d'Ajaccio nous avait d'ailleurs déjà habitués à ce type de polémiques lors de la campagne des législatives. Mais aujourd'hui il se trompe de cible et de combat.

« D'abord parce que le Département n'a pas été l'unique dé-

cisionnaire. Parmi les neuf membres de la CDAC, trois représentants d'associations de consommateurs et de protection de l'environnement, le représentant de la commune de Corte et le maire de Sarrola-Carcopino, par ailleurs en charge du schéma de cohérence territoriale (Scot) de la communauté d'agglomération du pays ajaccien, se sont eux aussi prononcés favorablement.

« Ensuite, parce qu'en ces temps de crise économique et sociale, le conseil général a voulu soutenir un projet qui favorise la croissance, l'emploi, la concurrence dans la grande distribution pour faire baisser les prix, mais aussi l'accès au logement. Face aux tergiversations et aux prises de position à géométrie variable de la Capa constatées lors des dernières réunions de la CDAC, le conseil général a fait le choix de la clarté et de la responsabilité. Dans le sens de l'intérêt général et de celui du consommateur.

« Quant au problème du déclin du centre-ville d'Ajaccio soulevé par François Gabrielli,

l'inquiétude ne peut être que partagée. En revanche, la responsabilité ne saurait être imputée au Département. Comme le souligne lui-même Simon Renucci, maire d'Ajaccio et président de la Capa, ce problème incombe uniquement à la Ville et à la Capa. Il appartient en effet à eux seuls de fixer leurs objectifs en matière de développement économique, de mobilité, d'urbanisme commercial ou de consommation foncière du territoire à travers la mise en œuvre d'un Scot. Bien que rendu obligatoire depuis la loi SRU de 2000, puis complété en 2010 par le Grenelle II, ce document essentiel n'est toujours pas abouti à ce jour.

« Il y a donc certainement là matière à agir vite et de concert entre les différentes communes de la Capa pour que soit approuvé au plus tôt ce schéma et défini, enfin, un modèle d'aménagement harmonieux du territoire ajaccien dans lequel le centre-ville de la capitale régionale occuperait de nouveau la position attractive qu'il est en droit d'attendre. »

## Stéphane Vannucci réagit aussi

Le représentant du conseil général à la commission départementale d'aménagement commercial, Stéphane Vannucci, a également tenu à réagir en son propre nom aux propos de François Gabrielli. Le conseiller général du IV<sup>e</sup> canton rappelle notamment que le projet lié à la zone d'activité de Sarrola sera « générateur à terme de plus d'un millier d'emplois. En ces temps de crise économique et sociale, et de forte augmentation du chômage, particulièrement en Corse, je considère que la responsabilité d'un élu digne de ce nom est de soutenir la croissance économique, notamment en favorisant l'investissement et l'esprit d'entreprise.

Dans son intervention, M. Gabrielli met en cause le conseil général de Corse-du-Sud (...) Je rappelle toutefois que la commission à laquelle j'ai participé comptait en son sein des représentants des consommateurs égale-

ment favorables au projet. En tant qu'élu ajaccien, j'ai moi-même pu constater depuis plusieurs années le déclin du centre-ville et je le regrette. Étant quotidiennement au contact de mes concitoyens, j'ai pu observer les raisons de cette lente agonie que les commerçants et artisans d'Ajaccio ne manquent pas de rappeler chaque fois que nous avons l'occasion d'échanger : la propreté et l'entretien des rues, le ramassage défaillant des ordures, le stationnement impossible faute de politique ambitieuse en matière de parking, l'absence d'une stratégie cohérente en matière de transport en commun, et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive...

« François Gabrielli est curieux de savoir "combien de plein-temps se trouvent dans les 1 000 emplois proposés" ». Cela tombe bien, je me demande également combien d'emplois précaires existent au sein de la

mairie d'Ajaccio et de la Capa dont la tendance est visiblement à la hausse ces derniers temps. Il est évidemment plus facile de montrer du doigt son voisin plutôt que de travailler sur le fond du problème, et manifestement la raison principale du déclin du centre-ville ajaccien est son manque d'attractivité, résultante directe de douze années de gestion municipale chaotique et sans ambition.

« Pour conclure sur les différents projets présentés ces dernières semaines en CDAC, je ne peux pour ma part que m'interroger sur la schizophrénie de certains élus de la mairie d'Ajaccio qui vote oui un jour, et non le lendemain pour des raisons qui m'échappent. Il en va de même pour les élus de la Capa, membres d'une même majorité, mais qui s'opposent violemment en commission et votent de manière contradictoire. »